

ARCHIPEL DE CHAUSEY

Communiqué de presse

ZONE DE MOUILLAGES DU SOUND

Travaux de rénovation des équipements visiteurs

Organisation saison 2019

Travaux

Dans le cadre de la mise en place de la **ZMEL** (Zone de Mouillages et d'Équipements Légers) à Chausey, le **Conservatoire du littoral** a missionné la société Iroise-Mer TSM afin de procéder à des travaux de mise à niveau sur les équipements visiteurs du Sound (chenal de Chausey). La durée des travaux est estimée à 5 jours, du 4 au 11 juin 2019.

Le chantier nécessitera la libération de tous les postes visiteurs afin de permettre l'intervention à partir d'un navire appelé le TSM PENZER, spécialement adapté à ce type d'opération.

Le coût de ces travaux d'investissement s'élève à 106 000 €. Ce montant, intégralement pris en charge par le Conservatoire du littoral, n'affectera pas le budget de la ZMEL.

Gestion de la ZMEL

La gestion de la **ZMEL** à Chausey est confiée au SyMEL (Syndicat mixte Espaces littoraux de la Manche). Pour la saison 2019, une fois les travaux de remise en état des équipements effectués, l'accueil des plaisanciers pourra être proposé dans les meilleures conditions pour la préservation de l'archipel. En effet, l'accueil sur des équipements fixes dans le chenal du Sound invite à limiter la dispersion des bateaux sur tout l'archipel et sur les espaces les plus fragiles. Un guide présentant les bonnes pratiques à l'usage des plaisanciers est proposé par le Conservatoire. Les conseils apportés permettent de bien naviguer dans l'archipel en adoptant un comportement respectueux afin de conserver cet environnement exceptionnel.

Accueil des plaisanciers saison 2019

Après l'avis consultatif du comité des mouillages, les élus du comité syndical du SyMEL ont délibéré sur les tarifs des lignes visiteurs de la zone de mouillage. Le tarif de la nuitée sera de 10 €, avec des forfaits pour les plaisanciers présents plus longtemps : 50 € pour une semaine, 180 € pour un mois et 400 € pour la saison. La redevance a pour objectif de permettre le bon fonctionnement des lignes visiteurs de la ZMEL et leur entretien, la ZMEL doit être équilibrée en recettes et en dépenses. Le paiement pourra s'effectuer par carte bancaire pour faciliter le fonctionnement quotidien.

Cette tarification s'appliquera de juin à septembre 2019, pendant cette période un saisonnier sera présent sur le plan d'eau pour l'accueil des plaisanciers. Une évaluation du dispositif sera réalisée au terme de la saison.

Détails sur les Travaux

L'opération, préparée sur la base d'un état des lieux établi cet hiver, concernera les anciennes lignes CCI ainsi que la zone d'échouage sous la Chapelle. Elle a été élaborée en concertation avec le groupe de travail "plaisance" qui réunit, outre les représentants du SyMEL, du Conservatoire du Littoral et de la Mairie de Granville, plusieurs associations représentant les usagers.

Concrètement, les chaînes-mère des lignes visiteurs seront retendues et renforcées par des pattes-d'oie aux extrémités et des blocs intermédiaires ensouillés dans le sable ; les flotteurs actuels seront remplacés par des bouées de 200 L de couleur jaune munies d'anneaux pour faciliter la prise de coffre. Le nombre d'emplacements visiteurs restera le même.

Sous la Chapelle, la zone d'échouage sera désormais délimitée au Nord par une chaîne-mère permettant l'amarrage des navires de passage. Un flotteur jaune complètera le dispositif afin de matérialiser un chenal d'accès à la plage des Blainvillais.

Toutes ces dispositions permettront d'améliorer le confort et la sécurité des mouillages visiteurs. La navigation dans le Sound s'en trouvera également facilitée.

Contact :

SyMEL : 02 33 05 98 83 symel@manche.fr

Plus d'informations sur <http://plaisance-durable-causey.fr>